

Compte rendu de la réunion communale relative à la distribution des parcelles dans la réserve de la commune MUKINGO.

Transmis C.P.I. à Monsieur l'Administrateur de Territoire à RUHENERI.

✓ Monsieur le Préfet à RUHENERI
Monsieur l'Agronomie de Préfecture à RUHENERI.

Monsieur le Bourgmestre à MUKINGO

1^o Le Bourgmestre ouvre la séance à 11h35 en déclarant que cette réunion est ouverte à tout habitant de la commune principalement aux cultivateurs et éleveurs.

2^o L'Agronomie-Adjoint définit que cette réserve forestière est une ^{terre} domaniale, que tout ubukonde est exclus et invite les gens qui se sont fait inscrits à préciser s'ils veulent ou non habiter cette réserve tout en respectant le contrat qui leur a été défini.

3^o Les contribuables: Nous pouvons habiter la réserve mais à conditions d'avoir une partie du Parc national Albert comme pâturage.

4^o L'Agronomie-Adjoint: Les intéressés à cette réserve auront du pâturage en plus de 2 ha qui leur sont réservés. La preuve est que lors des inscriptions, on a tenu compte de bétail en possession.

5^o Les contribuables: Avant de nous installer là nous réclamons un pâturage, comme ^{il a été fait à Kinigi et Nkun}

6^o L'Agronomie-adjoint: Je viens de vous assurer que les cultivateurs-éleveurs intéressés auront une part au pâturage.

7^o L'Agronomie-adjoint voyant que tout le monde insiste sur le pâturage et ce au parc, demande aux intéressés de se séparer de la masse et de dire leurs opinions.

8^o Les intéressés au nombre de 31 présents sur plus de 300 inscrits déclarent: Nous ne voulons pas nous installer là-haut avant que nous ayons du pâturage. Nous nous y consentirons au moment où vous nous donnerez une partie du Parc comme pâturage.

L'Agronomie-adjoint termine la réunion à 12h30 en déclarant que la décision sera prise par le Préfet de Ruheneri.

N.B.: Un des intéressés se lève et dit en son nom personnel: En nous proposant des parcelles de la R.F. je me fis inscrire au but d'étendre mes parcelles de labour, si vous insistez sur l'installation à la R.F. je me retire car ai assez de terre; j'ai récupéré les miennes précédemment occupées par les féodaux.

OBJECTIONS: Ayant constaté que la majeure partie des intéressés présents semblent être des éleveurs et possesseurs de parcelles plus ou moins suffisantes, ayant remarqué que ces intéressés partagent les mêmes opinions avec ceux qui n'ont pas inscrits, que la quasi totalité des intéressés sont absents, pourtant convoqués à temps (le 26/6/61) de se réunir le 29.6.61 à 9h, je demande à Monsieur le Préfet de convoquer tous ceux qui ont été inscrits à avoir part à la R.F. afin d'entendre leurs suggestions.

Fait à Mukingo, le 29 juin 1961

L'Agronomie-Adjoint,

KAGABA.F.

Thaabaat